



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
8 juillet 2014
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2014

2-5 septembre 2014, New York

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – engagements financiers en faveur du FNUAP

Fonds des Nations Unies pour la population

**Rapport sur les contributions des États Membres
et autres donateurs au FNUAP et prévisions de recettes
pour 2014 et au-delà**

Résumé

Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des arrangements de cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP pour 2004-2017, ce rapport a pour objet d'aider le FNUAP et son Conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds concernant les ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constitue l'accroissement des ressources ordinaires et la constitution d'une assise de ressources stables, prévisibles et diversifiées.

En 2013, le montant total des recettes (recettes ordinaires et cofinancement) du FNUAP a atteint 957,9 millions de dollars, soit 0,6 % de plus qu'en 2012, dont 460 millions de dollars au titre des contributions volontaires aux ressources ordinaires et 497,8 millions au titre du cofinancement. Par rapport à 2012, les contributions aux ressources ordinaires ont augmenté de 22,5 millions de dollars, c'est-à-dire de 5,1 %, et les contributions au titre du cofinancement ont diminué de 27,8 millions de dollars, c'est-à-dire 5,3 %.

Conformément aux recommandations que l'Assemblée générale a formulées dans sa résolution 67/226, le FNUAP demeure fermement convaincu que l'augmentation des contributions versées aux organismes de développement des Nations Unies, notamment au titre des ressources ordinaires, est essentielle à la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement et d'autres objectifs de développement arrêtés au niveau

* Nouveau tirage pour raisons techniques (20 août 2014).



international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement et que les contributions aux ressources ordinaires, en raison de leur caractère non lié, demeurent la source de financement essentielle des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. En outre le FNUAP est conscient, comme l'Assemblée générale l'a souligné dans sa résolution 67/226 et dans des résolutions antérieures, que les ressources autres que les ressources de base (notamment celles obtenues au titre du cofinancement) constituent un complément important de ces dernières.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur les engagements financiers en faveur du FNUAP. Des éléments de décision sont présentés à cet effet dans la section V du présent rapport.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Ressources ordinaires et cofinancement	6
A. Tableau d'ensemble des recettes provenant des contributions aux ressources ordinaires.	6
B. Contributions au titre du cofinancement	9
C. Contributions au titre du financement thématique	13
D. Contributions au FNUAP au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire . . .	17
E. Contributions provenant du secteur privé	18
III. Efforts pour diversifier les sources de financement	19
IV. Conclusion	20
V. Éléments de décision.	22
 Annexes	
1. Recettes du FNUAP provenant des contributions aux ressources ordinaires pour 2012 et 2013 et prévisions pour 2014 (par principaux donateurs et région géographique) (au 1 ^{er} juin 2014)	24
2. Annonces de contributions pluriannuelles reçues au titre des aux ressources ordinaires du FNUAP entre 2012 et 2014 (au 1 ^{er} juin 2014)	33
3. Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2008 à 2013	35
4. Ventilation des contributions que les pays de programme ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer l'exécution de leur propre programme	36
5. Fonds reçus par le FNUAP en 2013 pour les programmes conjoints dont il est l'agent d'administration.	38

I. Introduction

1. Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des arrangements de cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP pour 2008-2013¹, il a pour objet d'aider le FNUAP et son Conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds en matière de ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constituent l'accroissement des ressources ordinaires et la constitution d'une base de ressources stables, prévisibles et diversifiées.

2. Dans sa résolution 67/226 sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et dans des résolutions antérieures, dont les résolutions 62/208 et 64/289, l'Assemblée générale a souligné notamment que les ressources ordinaires demeurent l'assise des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et que l'augmentation des contributions versées aux organismes de développement des Nations Unies, notamment les ressources ordinaires, est essentielle à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international. Dans ces résolutions, l'Assemblée a également demandé instamment aux pays en mesure de le faire d'accroître sensiblement leurs contributions volontaires et, si possible, de verser leurs contributions sous la forme d'engagements financiers pluriannuels afin d'améliorer la prévisibilité des ressources. Dans sa résolution 67/226, elle a encouragé les États Membres qui contribuent aux ressources autres que les ressources ordinaires à réduire les coûts de transaction et à simplifier les prescriptions en matière d'établissement de rapports, dans toute la mesure possible. Tout en accueillant avec satisfaction les ressources autres que les ressources ordinaires et en appréciant leur caractère complémentaire, le FNUAP continue parallèlement de faire campagne pour l'accroissement de ses ressources ordinaires, car elles favorisent la neutralité et la souplesse et permettent au Fonds de répondre plus efficacement aux besoins de développement des pays.

3. On trouvera dans le présent rapport des tableaux sur les ressources ordinaires du FNUAP et sur les contributions versées au titre du cofinancement. Des détails supplémentaires figurent dans les annexes. Les gains et les pertes de change sont pris en compte dans le calcul des contributions des donateurs. Toutes les données financières utilisées dans le présent rapport sont provisoires et toutes les données relatives à 2013 sont des estimations calculées sur la base des renseignements reçus, des annonces de contribution et des contributions enregistrées au 1^{er} juin 2014. Certains chiffres du présent rapport peuvent différer de ceux du Rapport statistique et financier 2013 [DP/FPA/2014/5 (Part I)/Add.1], puisque le présent rapport mentionne les recettes brutes annuelles tirées a) des sommes transférées à la rubrique Autres produits au titre du remboursement de charges fiscales, b) des remboursements aux donateurs et c) du recouvrement des coûts indirects.

¹ Par sa décision 2009/16, le Conseil d'administration a prorogé le plan stratégique du FNUAP 2008-2011 jusqu'à 2013, y compris le cadre intégré des ressources financières et le programme mondial et régional.

4. Le FNUAP est reconnaissant à tous les États Membres du soutien continu qu'ils lui apportent au plan politique et financier. Comme il est souligné dans l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, les ressources ordinaires sont essentielles aux activités opérationnelles de développement de l'Organisation. Alors que le nouveau plan stratégique et le budget intégré pour 2014 -2017 sont en cours, le FNUAP continue de discuter avec les membres du Conseil d'administration et avec l'ensemble de la communauté des donateurs afin d'augmenter, à l'appui de son plan stratégique, les ressources ordinaires et les ressources autres que les ressources ordinaires. Les ressources du FNUAP sont déployées en conformité avec l'optique et l'orientation adoptées dans le plan stratégique (aussi appelées la cible) qui tendent à réaliser l'accès universel à la santé en matière de sexualité et de procréation et à promouvoir les droits en matière de procréation et visent essentiellement les jeunes et les adolescents afin d'accélérer les progrès accomplis dans le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. C'est dans cet esprit que le Fonds lance un appel à tous ses donateurs pour qu'ils augmentent leurs contributions, notamment celles versées au titre des ressources ordinaires, pour lui permettre de s'acquitter de son mandat.

5. Un fait de la plus haute importance est la publication le 12 février 2014 à New York du rapport d'examen sur la suite à donner au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement après 2014, une étape décisive de la mise en œuvre de ce programme d'action pour évaluer les progrès accomplis, les lacunes décelées, les difficultés rencontrées et les nouveaux problèmes. On y souligne entre autres le fait qu'un certain nombre de difficultés persistantes ont une incidence notable sur la politique de développement, sur la durabilité des mesures prises et sur le développement durable à savoir les inégalités croissantes en matière de richesse et de revenus, les objectifs non atteints en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes, le besoin en continu d'une formation et d'un renforcement des capacités humaines notamment chez les jeunes, la nécessité de corriger les inégalités existantes en ce qui concerne l'accès universel aux services de santé sexuelle et génésique, notamment en renforçant les systèmes de prestations sanitaires aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines.

6. Les besoins en matière de développement restent importants et le FNUAP continue de se consacrer pleinement à la mise en œuvre du Programme d'action, en collaboration avec les États Membres, l'ONU, la société civile et d'autres partenaires afin de défendre et de faire progresser le programme de la Conférence internationale sur la population et le développement, dans le but d'accélérer l'accomplissement de l'objectif 5 du Millénaire pour le développement qui vise à améliorer la santé maternelle, notamment sa cible A qui tend à réduire la mortalité maternelle et sa cible B qui tend à obtenir l'accès universel à la santé génésique et dans le but de s'assurer que le programme de la Conférence reste au centre du cadre de développement pour l'après-2015.

7. De ce fait, le FNUAP aura besoin de ressources financières adéquates, régulières et prévisibles pour s'acquitter de son mandat en tenant compte des défis en pleine évolution qu'impose le développement mondial. Dans le cadre des discussions générales sur l'aptitude du système des Nations Unies à s'acquitter de ses fonctions et sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet ainsi que sur l'harmonisation du plan stratégique du FNUAP avec des organisations partenaires appartenant au système des Nations Unies (dont le PNUD, l'Unicef et l'ONU

Femmes) pour 2014-2017, le Fonds procède avec les membres du Conseil d'administration et d'autres États Membres à une série de discussions au sujet du financement de son plan stratégique pour 2014-2017. Il s'agit notamment de discuter avec les membres du Conseil d'administration de la manière d'améliorer la prévisibilité et la flexibilité du financement et des moyens d'améliorer l'information des États Membres sur les activités du Fonds ainsi que la communication des résultats obtenus dans le cadre du plan stratégique.

8. Le FNUAP demande à ses donateurs, lorsque les dispositions législatives et budgétaires nationales le permettent, d'effectuer des contributions financières sous forme d'engagements pluriannuels. Dans sa résolution 67/226 sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies l'Assemblée générale a demandé aux pays "de verser leur contribution selon un cycle pluriannuel, de manière suivie et prévisible". Le caractère prévisible des ressources est essentiel si l'on veut assurer la viabilité des programmes du Fonds.

9. Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), toutes les contributions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Dans le cas des accords pluriannuels de contribution aux ressources ordinaires, le montant intégral de la contribution pluriannuelle n'est pas immédiatement comptabilisé parce que, si le montant des ressources du premier exercice est bien arrêté, ceux des exercices ultérieurs sont généralement indicatifs et sont assortis de diverses conditions. En conséquence, le FNUAP comptabilise la contribution chaque année, après que le donateur lui a confirmé par écrit le montant annuel ou lors de la réception du versement. Par ailleurs, le FNUAP comptabilise immédiatement les recettes afférentes aux accords de cofinancement pluriannuels, quel que soit le calendrier de versement, sauf s'il y a des motifs particuliers de reporter la comptabilisation des recettes à une date ultérieure. Toutefois, la mise en œuvre des programmes est liée à la réception effective des ressources, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière du FNUAP.

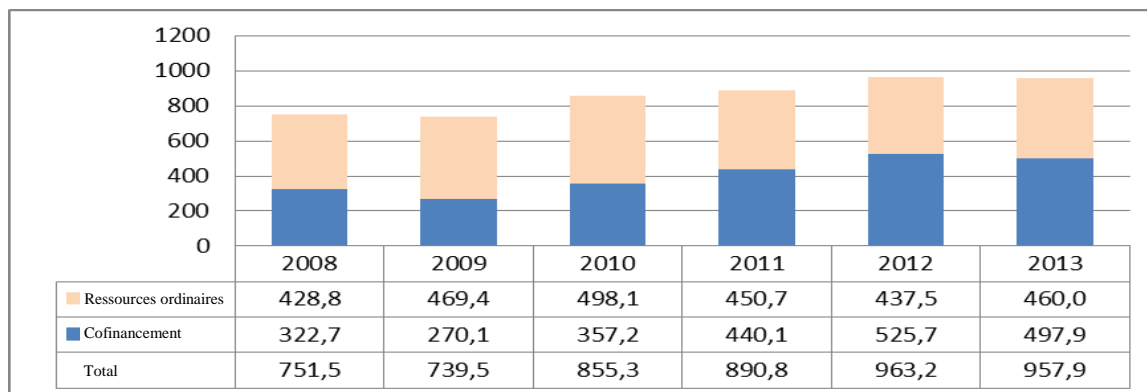
II. Ressources ordinaires et ressources au titre du cofinancement

A. Tableau d'ensemble des recettes provenant des contributions aux ressources ordinaires

Tableau 1

Recettes du FNUAP en 2008-2013, au 31 décembre 2013

(En millions de dollars des États-Unis)



Note : Les chiffres pour 2008 à 2013 ne portent que sur les contributions. Ils n'incluent pas les intérêts, les autres recettes ou les remboursements.

10. En 2013, les recettes du FNUAP (recettes ordinaires et cofinancement) au titre des contributions s'élevaient à 957,9 millions de dollars (tableau 1), soit 0,6 % de moins qu'en 2012. Le total de ces recettes se répartit en 460 millions de dollars de contributions volontaires aux ressources ordinaires et 497,9 millions au titre du cofinancement. Par rapport à 2012, l'augmentation des recettes ordinaires pour 2013 a été de 22,5 millions de dollars, soit 5,1 %, tandis que les recettes provenant du cofinancement ont enregistré une baisse de 27,8 millions de dollars soit 5,3 %.

11. Le FNUAP a dépassé de 10,1 % l'objectif général fixé dans le plan stratégique pour 2013. Toutefois, la contribution de 2013 (460 millions de dollars au titre des ressources ordinaires) a été inférieure à l'objectif fixé (520 millions de dollars) de 11,5 % soit 60 millions de dollars, alors que pour ce qui est du cofinancement, l'objectif fixé a été dépassé de 42,3 % soit 147,9 millions de dollars, avec des recettes de 497,9 millions de dollars pour un objectif fixé de 350 millions.

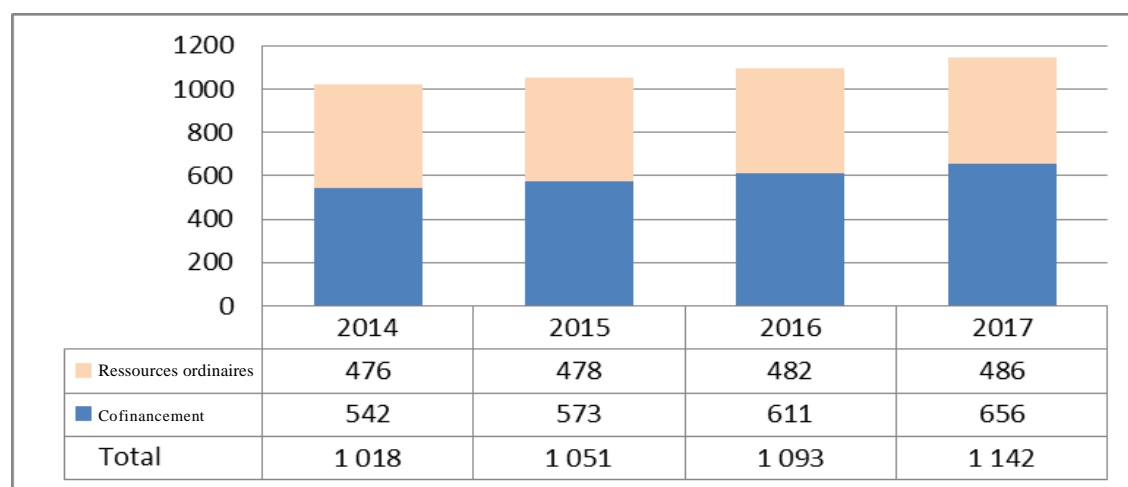
12. Le tableau 1, qui récapitule les recettes, est complété par l'annexe 1, où l'on trouvera des informations détaillées concernant les recettes provisoires en 2013, au 31 décembre 2013, les engagements de contributions effectifs et les estimations les plus plausibles des contributions aux ressources ordinaires du FNUAP, selon les chiffres connus au 1^{er} juin 2014. Ces engagements sont les suivants : a) les annonces de contribution pour 2014 uniquement et les engagements pluriannuels pour 2014 et au-delà; b) les annonces pour 2014 reçues pendant la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contribution tenue à New York le 10 novembre 2013 et c) les lettres et les indications orales reçues de gouvernements confirmant leur appui au FNUAP pour 2014 et au-delà.

13. En 2013, on a compté au total 135 États donateurs contre 148 en 2012. Quatorze pays appartenant au Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économique ainsi que 23 pays de programme ont augmenté leur contribution aux ressources ordinaires. À ce jour, 10 pays membres de ce comité et 10 pays de programme ont augmenté leur contribution aux ressources de cofinancement.

Tableau 2

Recettes provenant des contributions prévues dans le plan stratégique du FNUAP pour 2014 -2017

(En millions de dollars)



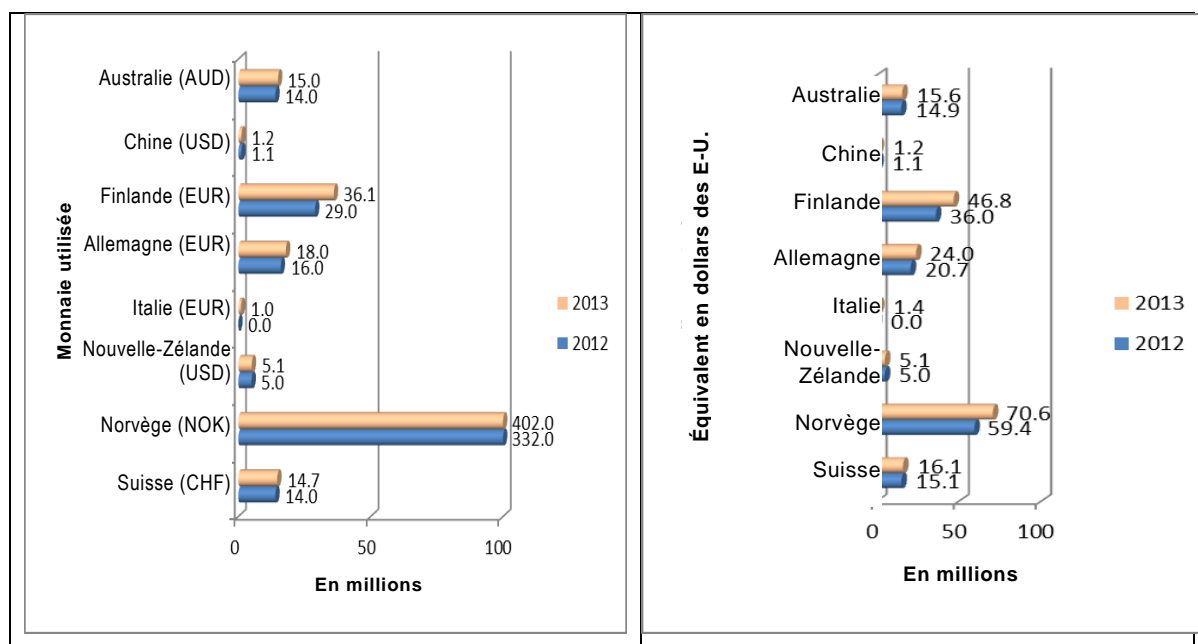
14. Les recettes au titre des contributions prévues dans le plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017 s'élèveront selon les projections à 4 304 millions de dollars, dont 1 922 millions sous forme de ressources ordinaires et 2 382 millions de dollars sous forme d'autres ressources. Le montant total des recettes estimé pour 2014-2017 repose sur les indications des donateurs ainsi que sur un modèle financier fondé sur l'attribution de probabilités à une série de scénarios pour les ressources ordinaires comme pour les autres ressources (tableau 2). Le FNUAP continuera à inciter les États Membres et les autres partenaires à accroître les ressources ordinaires, qui sont la source de financement essentielle des activités opérationnelles de développement comme l'a souligné l'Assemblée générale dans sa résolution 67/226 relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

15. Selon des chiffres récents, quatre des principaux donateurs du Fonds ont annoncé qu'en 2014, leur contribution au budget ordinaire augmenterait par rapport à 2013. Le FNUAP continuera à faire campagne en faveur d'une augmentation des contributions des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE et des pays qui ne sont pas membres de ce comité, dont des pays de programme. Pour mobiliser des ressources aux fins de ces programmes, le FNUAP continuera à élargir et à diversifier sa base de donateurs notamment grâce à des partenariats avec le secteur privé et les fondations. Au 1^{er} juin 2014, le Fonds avait reçu 71 engagements officiels en ce qui concernait ses ressources ordinaires pour 2014 dont 32 engagements pluriannuels indiqués à l'annexe 2.

16. En 2013, les 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du Fonds en dollars des États-Unis étaient la Suède, la Norvège, les Pays-Bas, le Danemark, la Finlande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique, le Japon, l'Allemagne et la Suisse. On trouvera au tableau 3 la liste des grands donateurs dont la contribution a augmenté, ainsi que la monnaie utilisée pour les contributions.

Tableau 3

Augmentation des contributions des principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP (2012-2013), au 31 décembre 2013

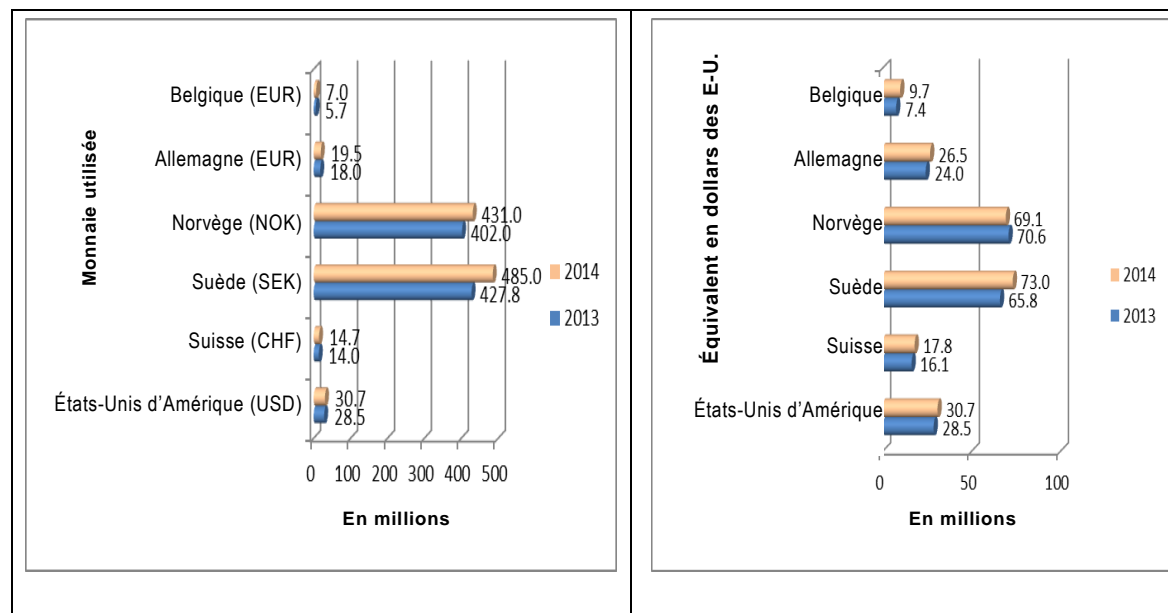


Note : Les chiffres à gauche sont en millions d'unités de la monnaie reçue avec à droite l'équivalent en millions de dollars des États-Unis.

17. On trouvera à l'annexe 3 plus de précisions sur les contributions des 10 principaux pays donateurs aux ressources ordinaires du Fonds au cours des six dernières années.

18. Les prévisions des recettes au titre des contributions aux ressources ordinaires pour 2014 reposent sur les indications communiquées par les principaux donateurs suivants qui montrent que chacun de ces donateurs augmenterait sa contribution en 2014 : Allemagne, Belgique, États-Unis d'Amérique, Norvège, Suède et Suisse. La volatilité actuelle des taux de change est particulièrement préoccupante car elle peut entraîner une baisse dans l'équivalent en dollars des États-Unis des contributions qui n'ont pas encore été reçues. On trouvera dans le tableau 4 une liste des augmentations prévues (en monnaie nationale) des contributions pour 2014 par rapport à 2013.

Tableau 4
Augmentations prévues, en monnaie d'annonce de contribution, des contributions des principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP (2013-2014), au 1er juin 2014

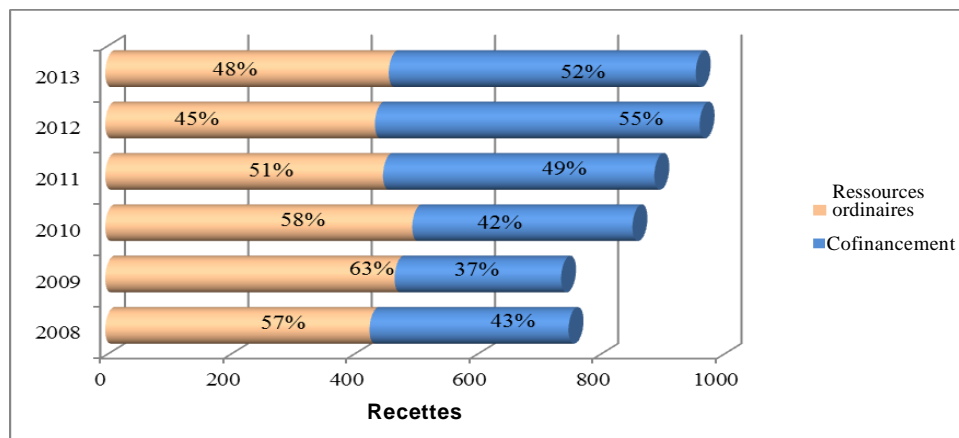


Note : Les chiffres à gauche sont en millions d'unités de la monnaie reçue avec à droite l'équivalent en millions de dollars des États-Unis.

B. Contributions au titre du cofinancement

19. Les recettes provenant des contributions versées au titre du cofinancement s'élèvent pour 2013 à 497,9 millions de dollars ce qui représente une baisse de 5,3 % par rapport aux 525,7 millions de 2012 (voir tableau 5). Pour ce qui est des recettes de 2013, on a enregistré en 2013 par rapport au niveau de 2012 des *augmentations* notables des transferts entre les organisations du système des Nations Unies (42 %), y compris les programmes conjoints dont le FNUAP est l'agent administratif (122 %), les contributions au Fonds au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire (58 %), le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la santé maternelle (247 %). En revanche, on a enregistré des *baisse*s notables des recettes provenant des contributions des gouvernements des pays de programme qui contribuent à leur propre programme (46 %), du Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (45 %), de la Commission européenne (49 %), du Fonds d'affectation spéciale thématique pour l'élimination de la fistule obstétricale et de la Campagne pour éliminer les fistules (67 %).

Tableau 5
**Répartition en pourcentage des contributions aux ressources ordinaires
 et des contributions au titre du cofinancement par rapport au total
 des contributions (2008-2013)**



20. Ces dernières années les recettes du FNUAP provenaient davantage de contributions aux ressources ordinaires mais en 2012, pour la première fois dans l'histoire du Fonds, les contributions au titre du cofinancement ont représenté la plus grosse part du total des recettes (contributions au budget ordinaire et contributions au titre du cofinancement), passant de 42 % en 2010 à 49 % en 2011 puis à 55 % en 2012. La tendance est restée la même en 2013 avec 52 %. Le nombre des accords et leur valeur moyenne en dollars risquent de faire augmenter les coûts de transaction et d'entraîner un plus grand morcellement pour ce qui est de leur administration et de l'établissement de rapports. Il y a lieu de souligner que dans sa résolution 67/226 relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, l'Assemblée générale demande instamment aux États Membres qui contribuent aux ressources autres que les ressources ordinaires de "réduire les coûts de transaction et de simplifier, si possible, leurs directives en matière d'établissement de rapports". L'Assemblée souhaite également encourager le recouvrement intégral des dépenses à partir des ressources ordinaires et autre ressources, proportionnellement aux montants engagés et prévoir des mesures d'incitation afin d'augmenter le financement des ressources ordinaires. On trouvera au tableau 5 une répartition en pourcentage des contributions aux ressources ordinaires et des contributions au titre du cofinancement par rapport au total des contributions pour la période 2008-2013.

21. Compte tenu de ces tendances, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle méthodologie harmonisée ainsi qu'un taux harmonisé de recouvrement des coûts indirects [DP/FPA/2013/9], afin d'éviter que les ressources ordinaires ne subventionnent l'appui et la gestion des Fonds extrabudgétaires et de leurs activités de programme, comme prévu dans la feuille de route commune adoptée en vue d'établir un budget intégré lorsque le Conseil d'administration a demandé au FNUAP ainsi qu'aux autres organisations partenaires (PNUD, UNICEF et ONU-Femmes) de revoir leurs taux harmonisés de recouvrement des coûts et de proposer une méthode de calcul transparente alignée sur les classements harmonisés des

coûts. Les nouveaux taux de recouvrement des coûts sont appliqués depuis le 1^{er} janvier 2014.

Tableau 6
Contributions aux ressources du FNUAP au titre du cofinancement (2012-2013)

<i>Donateurs</i>	<i>2012</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2013</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	151,6	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	142,8
Pays-Bas	105,5	Transferts entre organismes des Nations Unies*	124,9
Transferts entre organismes des Nations Unies*	87,8	Suède	76,5
Commission européenne	35,1	Norvège	22,0
Canada	19,5	Commission européenne	18,1
Suède	19,4	Canada	16,7
Japon	12,5	Suisse	16,6
Allemagne	11,3	Pays-Bas	8,4
Luxembourg	9,8	Fondation Bill et Melinda Gates	8,0
Autres donateurs	73,2	Autres donateurs	63,9
Total	525,7	Total	497,9

* Y compris les fonds provenant des mécanismes de cofinancement (programmes conjoints et fonds d'affectation spéciale multidonateurs) et des transferts bilatéraux des organismes des Nations Unies.

Contributions au titre du cofinancement provenant de transferts entre les organismes des Nations Unies

22. Sur le montant total des contributions versées au titre du cofinancement en 2013, soit 497,9 millions de dollars, 125 millions (25 %) provenaient de transferts entre organismes des Nations Unies (indiqués au tableau 6). Ce montant comprend les transferts entre institutions et les fonds reçus par l'intermédiaire d'un agent administrant des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs et des programmes conjoints pour lesquels le FNUAP agissait en tant qu'organisation participante des Nations Unies. Les recettes indiquées par le FNUAP lui avaient été transférées par 14 organismes des Nations Unies et représentent au total une augmentation de 37,2 millions de dollars par rapport aux 87,8 millions reçus en 2012.

23. Le total de 46,7 millions de dollars obtenus par suite d'accords entre institutions comprend 14,2 millions de dollars provenant du Fonds central pour les interventions d'urgence et 1,5 million de dollars provenant du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine, la plus forte contribution dans cette catégorie, d'un montant de 22,3 millions de dollars, provenant de l'ONUSIDA.

24. En ce qui concerne la progression des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs et des programmes conjoints, le FNUAP a continué de jouer un rôle actif, à la fois en tant qu'administrateur et que participant, les recettes pour 2013 ayant été perçues pour 63 programmes de pays dans les 6 régions géographiques du FNUAP et pour 6 programmes interorganisations mondiaux ou régionaux. Dans le total des recettes (78,3 millions de dollars) provenant des fonds d'affectation

spéciale multidonateurs et des programmes conjoints, la plus forte contribution transférée par un autre organisme des Nations Unies provenait du Bureau des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD (18,5 millions de dollars). Toutefois, la majeure partie de ces recettes, à savoir 48,8 millions de dollars, a été reçue par le Fonds en tant qu'organisme participant des Nations Unies à des programmes conjoints pour lesquels le FNUAP agissait en qualité d'agent d'administration (le FNUAP ne comptabilise comme recettes que la partie des contributions remises aux fins d'exécution – se reporter à l'annexe 5 pour plus de précisions sur le montant total reçu au titre des programmes conjoints dont le FNUAP était l'agent d'administration).

25. Dans la mesure où, comme suite à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, il était instamment demandé aux États Membres qui versaient des contributions extrabudgétaires de "donner la priorité aux mécanismes de financement communs, thématiques et conjoints aux niveaux mondial, régional et national", on escompte que toute mise à disposition accrue de fonds au titre du cofinancement aboutira probablement à une augmentation de cette source de recettes pour le FNUAP lors de l'exécution du plan stratégique pour 2014 -2017.

Contributions au titre du cofinancement provenant de gouvernements de pays de programme

26. Les contributions au titre du cofinancement versées par des gouvernements de pays de programme à l'appui de leur propre programme ont continué de s'inscrire dans le total des recettes. En 2013, des accords d'un montant de 12,3 millions de dollars, ont été signés contre 22,1 millions en 2012, soit une baisse de 9,8 millions (44,3 %). En 2013, les cinq engagements les plus importants provenaient de la Colombie (3,5 millions), du Guatemala (3,1 millions), du Nigéria (1,7 million), de la Géorgie (1,5 million) et du Brésil (0,7 million). En 2013, les pays suivants ont également pris des engagements : l'Algérie, l'État plurinational de Bolivie, le Botswana, le Liban, Oman, la Somalie, l'Uruguay et la République bolivarienne du Venezuela. On trouvera à l'annexe 4 du présent rapport des précisions sur ces contributions. Tout en privilégiant les contributions aux ressources ordinaires, le FNUAP prie les États d'augmenter également leurs contributions au titre du cofinancement, qui constituent un important complément.

Commission européenne

27. En 2013, les recettes provenant des contributions versées au titre du cofinancement par la Commission européenne atteignaient le total de 18,1 millions de dollars. Le FNUAP a signé avec la Commission de nouveaux accords concernant les contributions pour appuyer un projet relatif à la santé maternelle, néonatale et infantile aux Philippines, une étude démographique en Somalie, un projet de recensement et un projet relatif à la santé maternelle à Sao Tomé et Príncipe et un projet visant à fournir des soins génésiques d'urgence aux personnes touchées par la crise syrienne.

C. Contributions au titre du financement thématique

28. Les fonds thématiques sont des fonds regroupant plusieurs donateurs auxquels le FNUAP recourt pour faciliter l'obtention de résultats dans le cadre de son plan stratégique. Ces fonds appuient la mise en œuvre de programmes approuvés dans les domaines d'activité privilégiés du FNUAP dans les pays prioritaires ayant des besoins spécifiques et renforcent la cohérence des démarches adoptées avec les plans et budgets nationaux. La prévisibilité des ressources affectées aux fonds thématiques donne la possibilité sans pareil d'intensifier l'établissement de programmes afin de mieux répondre aux besoins non satisfaits. À ce jour, le FNUAP a créé trois fonds thématiques : a) un pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation; b) un pour la santé maternelle et c) un pour l'élimination de la fistule obstétricale (intégré du point de vue programmatique dans le Fonds d'affectation spéciale pour la santé maternelle).

Programme mondial d'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation

Tableau 7

Recettes provenant des contributions au titre du cofinancement pour le Programme mondial d'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (2012-2013) ou 31 décembre 2013

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2012</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2013</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	107,2	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	100,00
Pays-Bas	92,6	Pays-Bas	12,00
Commission européenne	10,2	Commission européenne	3,50
Luxembourg	1,0	Espagne*	0,26
Liechtenstein	0,03	Liechtenstein	0,02
Contributions privées	0,004		
Total	211,0	Total	115,8

* Y compris la contribution versée par la Communauté autonome de Catalogne.

29. Ce fonds d'affectation spéciale thématique phare est entré dans une nouvelle phase de programmation qui va de 2013 à 2020. En 2013, le Programme mondial élargi d'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation a étendu son appui à 46 pays, a renforcé sa gouvernance et sa gestion, a rassemblé des données axées sur les résultats grâce à une série d'indicateurs révisée et a mobilisé le niveau de ressources le plus élevé obtenu à ce jour.

30. Ce programme vise à renforcer la disponibilité et l'utilisation des fournitures essentielles à la santé génésique pour soutenir la planification familiale et les services de santé sexuelle et génésique, notamment à l'intention des femmes et des filles pauvres et marginalisées. Malgré les nombreuses difficultés qu'il reste à

surmonter, notamment pour répondre au besoin non satisfait de planification familiale et accomplir un dernier effort pour réaliser l'objectif 5 du Millénaire pour le développement d'ici 2015, les succès mesurables remportés montrent clairement que l'on va de l'avant.

31. Il ressort des cinq premières années (2007-2012) du programme que les interventions stratégiques, lorsqu'elles sont soutenues par une volonté politique et un financement adéquat, peuvent effectivement améliorer la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation. Le Programme mondial a soutenu 12 pays "de la première vague" et 34 "de la deuxième vague" et a apporté un appui aux pays "de la troisième vague". On relève parmi les résultats démontrés de meilleurs taux d'utilisation de la contraception, moins de ruptures de stock de produits contraceptifs et de médicaments nécessaires à la santé maternelle, une plus grande disponibilité de produits et un financement national accru pour l'achat de produits de santé génésique.

32. La prochaine période de programme (2013-2020) s'appuiera sur des données qui montrent que le soutien régulier sur plusieurs années constitue un catalyseur efficace pour que le pays s'attache à assurer la sécurité de l'approvisionnement en produits de santé génésique. Le programme est une source de fonds communs provenant de donateurs multiples qui constitue une source de financement pluriannuel souple. Il s'agit d'un programme dans lequel les pays ont un rôle moteur à jouer et qui porte sur la capacité et les systèmes nationaux tout en catalysant l'action nationale afin de faire entrer dans les mentalités la sécurité de l'approvisionnement des produits de santé génésique avant d'en arriver finalement à des systèmes d'approvisionnement unitaire. Quarante-six "pays cibles" participent à la généralisation des bonnes pratiques. Plus particulièrement, le programme élargi harmonisera les efforts accomplis pour répondre aux problèmes de demande de sécurité d'approvisionnement des produits de santé génésique et de planification familiale. Son financement, à effet de catalyseur, reste souple au moment de combler les lacunes. Le programme s'aligne sur le plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017 et est pleinement intégré dans la stratégie de planification familiale du Fonds « Oui au choix, non au hasard ».

33. Au total, les recettes provenant des contributions mobilisées en 2012 et en 2013 se sont élevées respectivement à 211 et 115,8 millions de dollars, comme il ressort du tableau 7.

Fonds thématique pour la santé maternelle

Tableau 8

Recettes provenant des contributions au titre du cofinancement pour le Fonds thématique pour la santé maternelle (2012-2013) au 31 décembre 2013

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2012</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2013</i>
Suède	7,3	Suède	56,2
Norvège	6,6	Luxembourg	1,5
Luxembourg	1,5	Allemagne	1,3
Allemagne	1,3	Autriche	0,067
Autriche	0,1	Fondation Laerdal	0,025
		Amis du FNUAP	0,0059
Total	16,8	Total	59,1

34. Le Fonds thématique pour la santé maternelle, qui est devenu opérationnel en 2008, a pour objet d'intensifier les interventions du FNUAP et des partenaires de développement en vue d'atteindre la cible 5.A des objectifs du Millénaire pour le développement (Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle) et la cible 5.B (Atteindre l'accès universel aux soins de santé procréative en améliorant la santé maternelle). Le Fonds thématique centre son activité sur quatre domaines d'intervention critiques; a) les soins obstétricaux d'urgence et les soins aux nouveau-nés, b) les ressources humaines aux fins de la santé, en particulier grâce au programme des sages-femmes, c) un système de surveillance et d'intervention pour la santé maternelle et la prévention et le traitement de la fistule obstétricale et d) la réinsertion sociale des survivants (ce dernier domaine d'intervention étant également appuyé par le Fonds autonome). Le Fonds thématique aide les pays à suivre les résultats, en favorisant un effet de levier et la coordination et en améliorant le recensement des décès maternels et en promouvant des interventions préventives pour éviter les décès qui peuvent l'être.

35. Le Fonds thématique contribue à la vaste action conjointe menée dans le cadre de la stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant (*Toutes les femmes, tous les enfants*) et le groupe Health 4+ (FNUAP, UNICEF, OMS, Banque mondiale, ONUSIDA et ONU Femmes) afin d'accélérer la réalisation des objectifs 4, 5 et 6 du Millénaire et de la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique. Depuis 2008, le Fonds intensifie son appui à 31 pays prioritaires en matière de santé maternelle, y compris l'obstétrique, et à 43 des 50 pays visés par la Campagne pour éliminer les fistules obstétricales.

36. Grâce à l'appui du Fonds thématique pour la santé maternelle, le Programme mondial des sages-femmes a continué d'axer son action sur la mise en place durable de moyens permettant de former des sages-femmes dans 33 pays disposant de faibles ressources. La formation de plus d'un millier de formateurs aux gestes qui sauvent a été améliorée et plus de 175 écoles de sage-femme ont reçu un appui sous la forme de manuels, de kits de formation clinique et de fournitures.

37. Le Fonds thématique a aidé les pays à planifier et effectuer, en veillant à leur qualité, des évaluations des besoins en matière de soins obstétricaux d'urgence et néonataux et à établir des fiches et des plans d'opérations chiffrés dans chaque district (microplanification par district) (en 2013 leur nombre était de 34), à réviser ou actualiser les normes et les protocoles nationaux concernant les soins obstétricaux d'urgence et néonataux, à surveiller la généralisation des services obstétricaux d'urgence et néonataux, à revoir les programmes des écoles de formation, notamment en cas de situation d'urgence humanitaire, à appuyer la mise en place de nouveaux systèmes d'orientation et de financement des soins obstétricaux d'urgence et néonataux et à favoriser la délégation de tâches lorsque nécessaire en l'accompagnant de la supervision et de la gestion des ressources humaines appropriées.

38. L'évaluation externe du Fonds thématique menée à bien en 2013 a confirmé le caractère de catalyseur du Fonds, la contribution positive qu'il apporte pour répondre au besoin urgent de professionnels de la santé qualifiés, particulièrement de sages-femmes et d'autres prestataires de soins de santé de niveau intermédiaire, l'avancée des soins obstétricaux d'urgence et néonataux (en appuyant les évaluations des besoins et les plans d'exécution, en faisant campagne pour l'obtention d'un appui politique et en apportant une assistance technique) et le renforcement de la visibilité du FNUAP dans le domaine de la santé maternelle. Comme suite à cette évaluation, le nouveau plan d'action du Fonds thématique pour la santé maternelle met davantage l'accent sur l'égalité, la nouvelle phase amenant à traiter avec des groupes de femmes vulnérables encore mieux définis, à savoir les jeunes primipares et les femmes vivant dans des zones reculées, tout en continuant d'aider les femmes et les jeunes filles victimes de fistules. Le besoin de transparence et de résultats fondés sur des données probantes est également davantage pris en compte dans la nouvelle phase grâce à l'importance accrue accordée au système de surveillance et d'intervention pour la santé maternelle.

39. Les recettes provenant des contributions au titre du cofinancement destinées au Fonds thématique pour la santé maternelle se sont élevées à 16,8 millions de dollars en 2012 et à 59,2 millions en 2013 (voir le tableau 8).

Campagne pour éliminer les fistules

Tableau 9

Recettes provenant des contributions au titre du cofinancement destinées à la Campagne pour éliminer les fistules (2012-2013) au 31 décembre 2013

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2012</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2013</i>
Luxembourg	0,66	Luxembourg	0,67
Amis du FNUAP	0,56	Islande	0,1
Zonta International	0,52	Pologne	0,042
République de Corée	0,5	Amis du FNUAP	0,024
Virgin Unite	0,21		
Islande	0,05		
Pologne	0,04		

<i>Donateurs</i>	<i>2012</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2013</i>
Contributions privées	0,01		
Katvig	0,007		
Total	2,6	Total	0,8

40. Au fil des ans, la Campagne pour éliminer les fistules a pris une ampleur considérable, le nombre de pays couverts passant de 12 à plus de 50 pays en Afrique subsaharienne, en Asie, en Amérique latine et dans les caraïbes et au sein du groupe des États arabes. La Campagne compte désormais près de 90 organismes partenaires. Le FNUAP a aidé directement plus de 34 000 femmes et jeunes filles à bénéficier d'une réparation chirurgicale des fistules obstétricales. En 2013, le FNUAP a poursuivi sa collaboration avec deux partenaires de la Campagne (Direct Relief International et Fistula Foundation) pour étendre la couverture des soins mondiaux en matière de fistule obstétricale et a continué de soutenir au plan mondial des recherches novatrices sur les fistules, en partenariat avec l'université Johns Hopkins et la Fondation MacArthur.

41. À l'occasion du dixième anniversaire de la Campagne pour éliminer les fistules qui marque une étape décisive, le FNUAP et ses partenaires ont célébré pour la toute première fois la Journée internationale de l'élimination de la fistule obstétricale le 23 mai 2014, instituée aux termes de la résolution par laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies apporte son soutien aux efforts visant à éliminer la fistule obstétricale (adoptée en décembre 2012).

42. Depuis 2009, les opérations du Fonds thématique pour l'élimination de la fistule obstétricale sont harmonisées avec celles du Fonds thématique pour la santé maternelle, afin de réduire leurs coûts de transaction et d'en accroître la durabilité. Les programmes relatifs à la fistule sont entièrement intégrés aux activités du Fonds thématique pour la santé maternelle et les donateurs conservent la possibilité de financer séparément la Campagne pour éliminer la fistule. Les recettes provenant des contributions versées au titre du cofinancement en faveur du Fonds thématique se sont élevées à 2,6 millions de dollars en 2012 et à 0,8 million en 2013 (voir tableau 9).

D. Contributions au FNUAP au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire

43. En 2013, le FNUAP a entamé les dernières étapes de l'exécution de sa stratégie d'intervention humanitaire de la seconde génération, le cofinancement apportant un appui de plus en plus important aux programmes humanitaires. En 2013, 30 pays et territoires ont bénéficié de contributions de cofinancement se montant à 40,2 millions de dollars environ, soit 48 % de plus qu'en 2012².

² Syrie, Jordanie, Liban, Mali, Palestine, Nigéria, Mozambique, République populaire démocratique de Corée, Mauritanie, Érythrée, Ouganda, Yémen, Djibouti, Afghanistan, Myanmar, République centrafricaine, Pakistan, République démocratique du Congo, Soudan, Burundi, Iraq, Philippines, Madagascar, Somalie, Tchad, Rwanda, Soudan du Sud, Malawi, Turquie et Égypte.

44. La stratégie de deuxième génération a été bien intégrée à la planification du plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017, grâce à l'institutionnalisation des programmes humanitaires au niveau mondial, régional et national. La préparation aux catastrophes a été reconnue comme constituant un élément d'une importance vitale pour assurer une organisation efficace des interventions en cas de crise – 50 pays à haut risque seront désignés dans le nouveau cycle de planification (2014-2017) comme susceptibles de bénéficier de fonds en vue de la préparation catastrophes.

45. Les modalités de financement conjoint dans le domaine humanitaire de l'ONU - le Fonds central pour les interventions d'urgence, le Fonds humanitaire commun et la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit - sont restées les principaux donateurs humanitaires du FNUAP, avec un financement total de 18,9 millions de dollars, qui représente 47 % du financement humanitaire total dont le FNUAP a bénéficié. Parmi les autres importants donateurs dans le domaine humanitaire, on trouve le Koweït (5 millions de dollars), les États-Unis d'Amérique (4,6 millions de dollars), le Danemark (2,6 millions de dollars), la Commission européenne (2,4 millions de dollars) et l'Australie (1,7 million de dollars).

46. À la fin de 2013, le FNUAP intervenait pour répondre à trois catastrophes majeures, classées de "niveau 3" par le Comité permanent interorganisations, en Syrie et dans les pays limitrophes, aux Philippines et en République centrafricaine. Dans l'ensemble, les contributions reçues en 2013 ont permis l'exécution de 105 programmes qui ont sauvé des vies dans le monde entier. Comme en 2012, la région des États arabes est celle qui a bénéficié du financement le plus élevé au titre du cofinancement avec 24,1 millions de dollars soit 60 % de l'aide humanitaire apportée par le Fonds, suivie de la région de l'Asie et du Pacifique avec 4,7 millions de dollars.

E. Contributions provenant du secteur privé

47. En 2013, le FNUAP a continué d'affiner son approche du partenariat avec le secteur privé en mettant l'accent sur cinq domaines : a) trouver les partenaires appropriés, b) arrêter les paramètres de partenariat et définir les attentes, c) accroître les possibilités propres au pays, d) renforcer les connaissances spécialisées et le soutien au siège et e) obtenir le maximum d'avantages pour les programmes du FNUAP. Cette approche met davantage l'accent sur les rapports avec le secteur privé et sur le rôle que joue le Fonds dans la facilitation du dialogue entre tous les partenaires qui investissent dans l'obtention de résultats favorables au développement. Cette approche plus fine augmentera la base de connaissances et l'efficacité de ceux qui s'attachent à sensibiliser au partenariat, ce qui augmentera globalement la possibilité de créer des partenariats.

48. Les contributions obtenues du secteur privé par le FNUAP correspondent à celles des années précédentes. En 2013, le montant total des recettes (c'est-à-dire le montant correspondant aux nouveaux accords signés) obtenues du secteur privé était de 10,5 millions de dollars, contre 10,4 millions en 2012. De nouveaux accords ont été conclus avec les 19 donateurs du secteur privé (29 accords distincts ont été signés car de nombreux donateurs ont renouvelé leur contribution). Deux fondations

et trois sociétés font maintenant partie des donateurs ce qui montre la volonté de l'Organisation de diversifier ses donateurs.

49. En 2013, le FNUAP a négocié des partenariats plus variés avec les donateurs et a accru ses efforts pour obtenir une plus-value dans toute une gamme d'activités au siège ainsi que dans le travail accompli dans le cadre des programmes. Un certain nombre de partenaires ont versé des contributions à la fois financières et en nature. En outre, des partenaires du secteur privé ont mobilisé leurs moyens d'information et leur plate-forme de communication ainsi que des équipes de créateurs pour soutenir les campagnes et les manifestations du FNUAP. Parmi les moyens de communication produits par les partenaires du secteur privé on a compté des documentaires vidéo, des images infographiques, des films d'animation, des messages blog et d'autres campagnes de visibilité sur les réseaux sociaux.

50. En résumé, le FNUAP, par rapport aux années précédentes, a accru la valeur et la diversité de ses partenariats avec le secteur privé. De plus, le Fonds a renforcé la connaissance et la maîtrise que les bureaux régionaux et les bureaux de pays ont du secteur privé. Le Fonds estime que cette approche portera ses fruits dans les années à venir en générant de nouveaux partenariats et des relations plus solides dans et entre les pays et les régions.

III. Efforts pour diversifier les sources de financement

51. Le FNUAP bénéficie toujours d'un large appui de la part des États Membres. Le rapport d'examen sur la suite à donner au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement après 2014 encouragera la poursuite du dialogue avec les États Membres sur les questions de population et de développement en rapport avec le mandat et le plan stratégique pour 2014-2017. Pour que le Fonds puisse mener à bien son mandat, il sera crucial de diversifier les sources de financement – en maintenant le dialogue avec les économies émergentes, les pays de programme, le secteur privé et les organismes philanthropiques ainsi qu'avec d'autres sources de financement, en plus des partenaires classiques de l'aide publique au développement.

52. Le FNUAP a accéléré ses efforts de mobilisation des ressources au niveau régional et national en nommant un conseiller en mobilisation des ressources et en partenariat dans chacun des six bureaux régionaux afin de sensibiliser plus complètement les États Membres, le secteur privé et les organismes philanthropiques dans le monde entier. Les conseillers régionaux en mobilisation des ressources collaborent étroitement avec les bureaux de pays pour faire progresser les stratégies et les plans d'action en matière de mobilisation des ressources, en accélérant la mise en œuvre des partenariats existants et en lançant de nouveaux partenariats.

53. Tous ces efforts contribueront à un renforcement de la capacité générale du Fonds d'établir des liens plus profonds avec ces secteurs et d'élargir ses possibilités d'obtenir des États Membres davantage de contributions au budget ordinaire, notamment des pays à revenu intermédiaire. Les gouvernements de l'Afrique du Sud, de l'Angola, de l'Argentine, de la Barbade, du Bénin, de la Bolivie, du Burkina Faso, de la Colombie, des Comores, des Îles Cook, de la Côte d'Ivoire, d'El Salvador, de l'Éthiopie, du Gabon, de la Géorgie, des États fédérés de Micronésie, du Mexique, du Mozambique, du Niger, de l'Ouzbékistan et de

Sao Tomé-et-Principe, en augmentant leurs contributions, ont donné un exemple positif pour d'autres pays dans la même situation.

54. On a accéléré les efforts pour rechercher des possibilités de partenariat avec différentes institutions financières internationales en s'appuyant sur leur mandat et leurs priorités. En termes de mobilisation des ressources, le partenariat le plus prometteur est celui conclu avec la Banque mondiale. Ce partenariat vise essentiellement à faire face aux difficultés de toutes sortes qui accablent les femmes et les filles en Afrique subsaharienne, sous forme notamment d'initiatives régionales qui traitent des femmes et de la démographie dans le Sahel et de l'autonomisation des femmes dans la région des Grands Lacs.

55. Après l'adoption de son nouveau plan stratégique, le Fonds continue d'associer les États Membres et d'autres partenaires à la mise en œuvre du plan et du cadre intégré de ressources fondé sur les engagements et les indications des États Membres et d'autres partenaires.

IV. Conclusion

56. Comme il a été souligné dans l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, les ressources ordinaires sont d'une importance cruciale pour les activités opérationnelles de développement et une masse critique stable de ressources ordinaires constitue l'assise des activités du Fonds. Grâce au partenariat avec les membres du Conseil d'administration et les autres États Membres et grâce à l'orientation qu'ils fournissent, le nouveau plan stratégique et le budget intégré indiquent la marche à suivre vers une organisation davantage centrée, axée sur les résultats et responsable, en mesure de réagir efficacement aux nouvelles opportunités, aux difficultés en matière de développement et aux besoins changeants des personnes auxquelles le FNUAP apporte son aide – populations appauvries et marginalisées, femmes, adolescents et jeunes.

57. Comme il ressort clairement du rapport d'examen sur la suite à donner au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement après 2014, compte tenu des difficultés critiques qui perdurent en matière de développement, le Fonds a besoin, plus que jamais auparavant, de ressources financières régulières et prévisibles. Des ressources accrues permettront au Fonds de progresser sur la voie de la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de l'examen de 2014 et du cadre de développement durable pour l'après-2015. C'est dans cette idée que le FNUAP engage le Conseil d'administration et les États Membres à concrétiser leur volonté déclarée d'atteindre ces objectifs en prenant des engagements financiers pluriannuels envers le Fonds.

58. Il devient évident que la réalisation de l'objectif 5 du Millénaire pour le développement concernant la santé maternelle, qu'il s'agisse de la cible A (Réduction de trois quarts du taux de mortalité maternelle) ou de la cible B (Atteindre l'accès universel aux soins de santé procréative), risque d'être compromise. La lenteur des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif montre la nécessité d'un engagement politique accru et d'une augmentation des investissements dans les systèmes de santé, en particulier les services de santé

procréative et dans la satisfaction des besoins des populations les plus pauvres et marginalisées du monde, à savoir les femmes, les adolescents et les jeunes.

59. De même, dans la résolution 67/226 sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et dans d'autres résolutions pertinentes, l'Assemblée générale a insisté sur la nécessité d'éviter que les ressources ordinaires servent à financer des activités qui devraient l'être au moyen d'autres ressources, notamment pour couvrir des dépenses liées à la gestion de ressources autres que les ressources ordinaires et à les activités de programme. Les recettes du Fonds provenant des contributions au titre du cofinancement continuent d'être élevées – 525,7 millions de dollars en 2012 et 497,9 millions en 2013. Comme déjà signalé, l'augmentation du financement extrabudgétaire et l'accroissement du nombre de projets associés risquent d'entraîner un accroissement des coûts de transaction; le FNUAP en est conscient et s'efforce de maintenir un équilibre entre les ressources ordinaires et les ressources au titre du cofinancement.

60. Une manière de corriger ce déséquilibre consistait à adopter une nouvelle méthode harmonisée et un nouveau taux harmonisé de recouvrement des coûts indirects encourus par l'Organisation pour administrer les autres ressources ce qui aidait à éviter d'utiliser les ressources ordinaires pour financer des Fonds extrabudgétaires et de leurs activités ainsi que leur gestion. Cette approche relevait de la feuille de route conjointe en vue de l'adoption d'un budget intégré dans laquelle le FNUAP et d'autres organismes partenaires des Nations Unies étaient invités à revoir leurs méthodes et à faire des propositions d'harmonisation et de transparence accrue. Le FNUAP applique les nouveaux taux de recouvrement des coûts depuis le 1^{er} janvier 2014. Le Fonds reconnaît que les contributions aux ressources autres que les ressources ordinaires complètent ces dernières et représente une aide supplémentaire importante pour mener à bien le mandat du Fonds mais ces ressources ne doivent pas être considérées comme se substituant aux ressources ordinaires. Le FNUAP est sincèrement heureux que des contributions soient versées au titre du cofinancement mais il ne pourra répondre aux besoins à long terme des pays, susciter la confiance dans la souplesse et la planification et garantir le respect du principe de responsabilité que s'il dispose d'un flux suffisant et régulier de ressources ordinaires qui ne sont pas réservées à des buts spécifiques.

61. Le FNUAP porte beaucoup d'intérêt à l'étroite collaboration qu'il entretient avec le Conseil d'administration et se félicite de l'engagement, de la coopération et du soutien dont il bénéficie constamment de la part des États Membres. Le FNUAP lance un appel à ses donateurs pour qu'ils soutiennent le système du financement pluriannuel comme l'a demandé instamment l'Assemblée générale dans sa résolution 67/226 et comme le Conseil d'administration l'a préconisé dans de nombreuses décisions. Ce soutien est essentiel pour que le FNUAP bénéficie d'un financement prévisible et durable qui lui permette de planifier et d'exécuter ses programmes pluriannuels d'appui aux pays - conformément au plan stratégique pour 2014-2017 et au budget intégré pour les mêmes années. Il y a lieu de souligner que 31 pays ont présenté des engagements pluriannuels en 2013 même si seulement trois d'entre eux font partie des principaux donateurs du FNUAP. Il est important que les flux de trésorerie du Fonds soient prévisibles pour que celui-ci puisse gérer ses opérations de manière efficace. Le Fonds encourage donc tous les États, en particulier les principaux donateurs, à annoncer leurs contributions en temps voulu et à s'en tenir à l'échéancier des versements annoncé.

62. Le FNUAP reconnaît qu'il lui faut élargir sa base d'appui politique et de financement. Il continue de renforcer activement ses partenariats stratégiques avec les pays à revenu intermédiaire, de nouer des contacts avec des pays émergents et d'élaborer une stratégie globale de participation du secteur privé. Les efforts stratégiques qu'il a déployés pour accélérer les partenariats avec les États Membres aux fins de la mobilisation des ressources ont déjà donné des résultats en 2013. Le Fonds collabore étroitement à tous les niveaux avec les pays de programme pour les encourager à verser des contributions volontaires à ses ressources ordinaires et à augmenter encore leurs contributions au titre du cofinancement, notamment en faveur de leur propre programme de pays. La croissance économique et l'intensification de l'appui politique au programme de la Conférence internationale sur la population et le développement et au programme de développement pour l'après 2015 offrent au FNUAP d'importantes occasions d'élargir les partenariats stratégiques et de renforcer les possibilités de mobiliser des ressources dans ces pays.

V. Éléments de décision

60. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

a) *Prendre note* du présent rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et sur les prévisions de recettes pour 2014 et au-delà (DP/FPA/2014/8);

b) *Prendre note* de l'augmentation de 5,1 % des recettes provenant en 2013 des contributions aux ressources ordinaires du FNUAP, qui ont atteint 460 millions de dollars, soit 60 millions au-dessous de l'objectif du plan stratégique qui était de 520 millions de dollars sous forme de ressources ordinaires pour 2013;

c) *Prendre également note* de la baisse en 2013 du total des recettes provenant des contributions brutes (Ressources ordinaires et cofinancement) versées au FNUAP qui ont atteint 957,9 millions de dollars, un montant inférieur donc aux 963,2 millions de 2012;

d) *Féliciter* le FNUAP des efforts accomplis pour élargir les sources de financement et mobiliser des ressources supplémentaires et d'autres formes de financement auprès de sources diversifiées dont le secteur privé;

e) *Souligner* que les ressources ordinaires constituent l'assise du FNUAP et sont essentielles au maintien du caractère multilatéral, neutre et universel de son mandat, et *encourager* le FNUAP à continuer de mobiliser ces ressources tout en continuant de mobiliser des ressources supplémentaires pour ses fonds thématiques et ses programmes;

f) *Encourager* tous les États Membres à augmenter leurs contributions aux ressources ordinaires et encourager également les pays qui sont en mesure de le faire à verser les contributions dans la première moitié de l'année et à annoncer des contributions pluriannuelles, ce afin de garantir une programmation efficace;

g) *Encourager* tous les États bénéficiaires à augmenter leur contribution à leur programme national;

h) *Encourager* les États Membres à accroître leur appui aux objectifs 3, 4, 5 et 6 du Millénaire pour le développement afin d'accélérer l'obtention de résultats et atteindre les objectifs d'ici à 2015;

i) *Souligner* que le FNUAP a besoin d'un appui politique énergique et d'un soutien financier accru ainsi que de ressources ordinaires prévisibles, afin d'intensifier l'aide qu'il apporte aux pays, d'intégrer pleinement le programme de la Conférence internationale sur la population et le développement dans des stratégies et cadres de développement nationaux et de réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international et qu'il a également besoin de ressources accrues pour aider les pays à faire progresser le cadre d'action qui permet d'assurer le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014 et du cadre de développement durable pour l'après-2015.

Annexe 1

**Recettes du FNUAP provenant des contributions aux ressources ordinaires
pour 2012 et 2013 et prévisions pour 2014 (par principaux donateurs et région
géographique) (au 1^{er} juin 2014)**

Pays/territoire	2012		2013		2014			Paiements effectivement reçus en 2014 pour des engagements concernant 2014 (équivalent en dollars É.-U.)
	Contributions		Contributions		Contributions prévisionnelles			
	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Taux de change des Nations Unies	Équivalent en dollars É.-U.	
Principaux donateurs								
Allemagne	16 000 000	20 740 645	18 000 000	23 988 323	19 500 000	0,735	26 530 612	
Arabie Saoudite		500 000		500 000			500 000	500 000
Australie	14 000 000	14 861 000	15 000 000	15 641 293	15 000 000	1,078	13 914 657	13 914 567
Belgique	5 700 000	7 383 420	5 700 000	7 431 552	7 000 000		9 655 172	9 575 923
Canada	17 350 000	17 350 000	16 480 000	16 046 738	15 615 000		14 017 056	14 131 222
Chine		1 050 000		1 200 000			1 200 000	
Danemark	250 000 000	44 012 955	230 000 000	40 379 213	230 000 000	5,489	41 901 986	
Espagne	1 500 000	1 948 052		400 000			400 000	
États-Unis d'Amérique		30 200 000		28 450 000			30 700 000	
Fédération de Russie		300 000		300 000			300 000	
Finlande	29 000 000	36 024 845	36 051 585	46 776 245	33 550 000		45 896 033	45 896 033
France	400 000	531 209	400 000	523 560	550 000		752 394	752 394
Gabon	5 000 000	9 481		500 000	5 000 000	482,357	10 366	
Inde	27 270 000	497 446	31 000 000	498 713			500 000	
Irlande	3 100 000	4 155 496	3 100 000	3 959 132	3 100 000		4 240 766	4 240 766
Italie			1 000 000	1 293 661	1 000 000	0,735	1 360 544	
Japon		24 910 167		24 910 167			23 815 938	
Luxembourg	2 650 000	3 423 773	2 650 000	3 514 589	2 650 000		3 665 284	3 665 284
Norvège	332 000 000	59 423 662	402 000 000	70 551 071	431 000 000		69 136 991	69 136 991
Nouvelle-Zélande		5 038 175		5 054 334			5 009 400	5 009 400
Pays-Bas	40 000 000	49 019 608	40 000 000	52 356 021	35 000 000		48 409 405	48 409 405
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	20 000 000	31 796 502	20 000 000	31 514 672	20 000 000		33 057 851	16 611 296
Suède	445 500 000	66 314 379	427 800 000	65 816 372	485 000 000	6,644	72 998 194	

Pays/territoire	2012		2013		2014			Paiements effectivement reçus en 2014 pour des engagements concernant 2014 (équivalent en dollars É.-U.)
	Contributions		Contributions		Contributions prévisionnelles			
	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Taux de change des Nations Unies	Équivalent en dollars É.-U.	
Suisse	14 000 000	15 053 763	14 700 000	16 136 114	16 000 000	0,898	17 817 372	
Total partiel		434 544 578		457 741 769			467 109 315	231 843 280
Afrique (Afrique de l'Est et Afrique australe)								
Afrique du Sud	210 000	25 610	444 000	48 511				
Angola				5 000				
Botswana								
Burundi		643		621				
Comores			1 101 000	3 000				
Érythrée		2 000						
Éthiopie	30 000	1 657		3 166				
Kenya	841 478	10 119	859 778	10 109				
Lesotho	25 180	3 246	27 709	2 709				
Madagascar		10 000		5 000				
Malawi		8 615						
Maurice		3 306		3 205	100 000	30,100	3 322	
Mozambique				2 000				
Namibie		4 500						
Ouganda		10 000		10 000			10 000	
République démocratique du Congo								
République-Unie de Tanzanie	7 000 000	4 467	7 000 000	4 308	7 000 000		4 310	
Rwanda		500		500				
Seychelles		2 000		2 000			2 000	
Swaziland		10 000		10 000			10 000	
Zambie					12 903		2 319	2 319
Zimbabwe		30 000		30 000			30 000	
Total partiel		126 663		140 128			61 951	2 319

Pays/territoire	2012		2013		2014			Paiements effectivement reçus en 2014 pour des engagements concernant 2014 (équivalent en dollars É.-U.)
	Contributions		Contributions		Contributions prévisionnelles			
	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Taux de change des Nations Unies	Équivalent en dollars É.-U.	
Afrique (Afrique de l'Ouest et Afrique centrale)								
Bénin		4 000		7 502			2 000	
Burkina Faso			10 000 000	19 470	10 000 000		19 470	
Cameroun	10 000 000	19 747	10 000 000	20 685	10 000 000		21 041	
Cap Vert								
Congo	25 000 000	49 241						
Côte d'Ivoire				19 526			20 000	
Gambie	300 000	10 714	300 000	10 000				
Ghana		18 000		18 000			18 000	
Guinée								
Guinée-Bissau		1 000						
Guinée équatoriale							10 000	
Libéria		10 000						
Mali	3 000 000	5 909						
Mauritanie								
Niger		10 436		20 000			20 000	
Nigéria								
République centrafricaine								
Sao Tomé-et-Principe			160 000 000	8 834	180 000 000		9 938	
Sénégal	9 000 000	18 221	9 000 000	18 197				
Sierra Leone	30 000 000	6 897	30 000 000	6 977				
Tchad		23 910				37 500 000	77 743	77 743
Togo	3 000 000	5 924	3 000 000	6 066	3 000 000		6 312	
Total partiel		183 999		155 255			204 505	77 743
Asie-Pacifique								
Afghanistan		2 000						
Bangladesh		25 000		25 000				
Bhoutan	318 325	5 807			747 915		11 951	1 951
Brunei Darussalam								
Cambodge		3 200					7 000	7 000
Fidji	8 000	4 396						

<i>Pays/territoire</i>	<i>2012</i>		<i>2013</i>		<i>2014</i>			<i>Paiements effectivement reçus en 2014 pour des engagements concernant 2014 (équivalent en dollars É.-U.)</i>
	<i>Contributions</i>		<i>Contributions</i>		<i>Contributions prévisionnelles</i>			
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Taux de change des Nations Unies</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	
Îles Cook		278	1 500	1 228				
Îles Marshall (les)								
Îles Salomon		1 000						
Indonésie	350 000 000	36 869	350 000 000	36 001			30 000	
Iran (République islamique d')								
Kiribati								
Malaisie		215 000		215 000			15 000	15 000
Maldives		5 000		5 000			5 000	
Micronésie (États fédérés de)				3 000				
Mongolie		4 000		4 000			4 000	
Myanmar	200 000	248	200 000	234	200 000		202	
Nauru		498					224	224
Népal			500 000	5 834	1 300 000		13 360	8 294
Nioué	169	136						
Pakistan	50 000 000	518 672						
Palaos (les)		100		100				
Papouasie-Nouvelle-Guinée	10 000	4 831	10 000	4 951	10 000		4 132	
Philippines	1 500 000	35 411	1 500 000	34 803	1 500 000		33 784	
République de Corée		100 000		100 000				
République démocratique populaire lao		2 000		2 000			2 000	
République populaire démocratique de Corée	1 000 000	10 035			662 760		6 777	
Samoa		3 000						
Singapour		5 000		5 000			5 000	5 000
Sri Lanka		18 000		18 000			18 000	
Thaïlande		96 000		96 000				
Timor Leste								
Tokelau								
Tonga								
Tuvalu		3 000						

Pays/territoire	2012		2013		2014			Paiements effectivement reçus en 2014 pour des engagements concernant 2014 (équivalent en dollars É.-U.)
	Contributions		Contributions		Contributions prévisionnelles			
	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Taux de change des Nations Unies	Équivalent en dollars É.-U.	
Vanuatu								
Viet Nam		4 500		4 500			20 000	
Total partiel		1 103 981		560 650			176 431	47 469
Europe de l'Est et Asie centrale								
Albanie								
Arménie		2 500		2 500			3 000	3 000
Azerbaïdjan								
Bélarus	-	-	-	-	-	-	-	-
Bosnie-Herzégovine								
Bulgarie								
Chypre		5 160						
Croatie								
Estonie	45 000	58 442			50 000		67 935	67 935
Ex-République yougoslave de Macédoine								
Géorgie		10 000		20 000			20 000	
Hongrie		65 000		10 000				
Kazakhstan		99 970		99 970				
Kirghizistan								
Lettonie								
Lituanie								
Monténégro								
Ouzbékistan			1 000 000	478			478	
Pologne		10 000		10 880				
République de Moldova								
République tchèque		12 500		24 851				
Roumanie		10 000		10 000				
Serbie		1 000		1 000				
Slovaquie		6 425		6 755				
Slovénie								
Tadjikistan			2 500	521				

<i>Pays/territoire</i>	<i>2012</i>		<i>2013</i>		<i>2014</i>			<i>Paiements effectivement reçus en 2014 pour des engagements concernant 2014 (équivalent en dollars É.-U.)</i>
	<i>Contributions</i>		<i>Contributions</i>		<i>Contributions prévisionnelles</i>			
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Taux de change des Nations Unies</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	
Turkménistan		3 000		3 000				
Turquie		150 000		150 000			150 000	
Ukraine								
Total partiel		433 997		339 954			241 413	70 935
Europe occidentale et autres États								
Andorre		13 158		13 097			13 692	13 682
Autriche			100 000	135 870				
Grèce								
Islande		69 169						
Israël		20 000		40 000				
Liechtenstein	51 322	53 956	25 000	26 455	25 000		27 716	27 716
Malte								
Monaco	15 000	19 691	15 000	19 557				
Portugal								
Saint-Marin								
Total partiel		175 974		234 979			41 408	41 398
Amérique latine et Caraïbes								
Antigua et Barbuda		5 000						
Argentine				5 000			5 000	5 000
Bahamas (les)		1 000		1 000				
Barbade (la)				5 000				
Belize (le)		5 000						
Bolivie (État plurinational de)		987		13 000				
Brésil								
Chili		5 000		5 000			5 000	5 000
Colombie				10 000				
Costa Rica		5 831	2 894 424	5 863	1 206 000		2 316	2 316
Cuba		5 000		5 000				

Pays/territoire	2012		2013		2014			Paiements effectivement reçus en 2014 pour des engagements concernant 2014 (équivalent en dollars É.-U.)
	Contributions		Contributions		Contributions prévisionnelles			
	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Taux de change des Nations Unies	Équivalent en dollars É.-U.	
Dominique								
El Salvador		2 000		3 000				
Équateur		5 000						
Grenade								
Guatemala		1 993					2 040	2 040
Guyana		500		502				
Haïti		40 000						
Honduras	48 000	2 495						
Jamaïque								
Trinité-et-Tobago		5 000		5 000			5 000	
Mexique	913 500	66 679	920 000	70 175				
Nicaragua		1 000		1 000				
Panama		10 000		10 000				
Paraguay		500						
Pérou		8 074		2 000				
République dominicaine		30 000						
Saint Kitts et Nevis								
Sainte-Lucie								
Saint-Vincent-et-les Grenadines								
Suriname		100		100			100	
Uruguay		25 000		24 982			25 000	
Venezuela (République bolivarienne du)								
Total partiel		226 159		166 622			44 456	14 356
États arabes								
Algérie								
Bahreïn								
Djibouti		1 000					1 000	1 000
Égypte	680 000	111 512	680 000	96 880	680 000		97 603	97 603
Émirats arabes unis		10 000		10 000			10 000	10 000
État de Palestine		4 923		5 000				

Pays/territoire	2012		2013		2014			Paiements effectivement reçus en 2014 pour des engagements concernant 2014 (équivalent en dollars É.-U.)
	Contributions		Contributions		Contributions prévisionnelles			
	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Taux de change des Nations Unies	Équivalent en dollars É.-U.	
Iraq		10 000						
Jordanie		50 141	35 450	50 071				
Koweït		10 000		10 000			10 000	10 000
Liban								
Maroc			86 100,00	10 089				
Oman		10 000		10 000				
Qatar				30 000				
République arabe syrienne								
Soudan (le)								
Tunisie		17 857		15 823				
Yémen		24 973		24 975				
Total partiel		250 406		262 838			118 603	118 603
Ajustement pour les années antérieures				(591)				
Total des engagements pris et des contributions versées par les États		437 045 756		459 601 604			466 678 787	232 216 103
Contributions privées		81 015		87 483				
Total, contributions privées		81 015		87 483				
Total des contributions versées par les États et des contributions privées		437 126 773		459 689 087			466 678 787	232 216 103
Dépenses locales encourues par les États et autres dépenses		372 648		310 123				
Total net des contributions		437 499 421		459 999 210			466 678 787	232 216 103

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau)

Note 1 : Les autres donateurs en 2012 qui ont intégralement versé à l'avance leurs contributions pluriannuelles annoncées sont: le Botswana, les Comores, la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale, la Guinée, Haïti, le Malawi, les Îles Marshall, les États fédérés de Micronésie, le Nigéria, la République de Moldova, Tonga, l'Ouzbékistan et Vanuatu.

Note 2 : Les autres donateurs en 2013 qui ont intégralement versé à l'avance leurs contributions pluriannuelles annoncées sont: l'Afghanistan, Antigua et Barbuda, le Botswana, les Comores, l'Estonie, Haïti, le Malawi, le Nigéria, la République de Moldova, Tonga, l'Ouzbékistan et Vanuatu.

Note 3 : Les autres donateurs en 2014 qui ont intégralement versé à l'avance leurs contributions pluriannuelles annoncées sont: Antigua et Barbuda, la République de Moldova et Vanuatu.

Annexe 2

**Annonces de contributions pluriannuelles reçues au titre
des ressources ordinaires du FNUAP entre 2011 et 2013
(au 1^{er} janvier 2013)**

<i>Région</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
Afrique	Afrique du Sud	Burkina Faso	Burkina Faso
	Bénin	Cameroun	Cameroun
	Botswana	Comores	Comores
	Comores	Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
	Gambie	Ghana	Ghana
	Ghana	Maurice	Guinée équatoriale
	Guinée	Niger	Maurice
	Guinée équatoriale	Nigéria	Niger
	Madagascar	Ouganda	Nigéria
	Malawi	République-Unie de Tanzanie	République-Unie de Tanzanie
	Namibie	Seychelles	Swaziland
	Nigéria	Swaziland	Togo
	Ouganda	Togo	Zimbabwe
	République-Unie de Tanzanie	Zimbabwe	Burkina Faso
	Rwanda		
	Sénégal		
	Seychelles		
	Sierra Leone		
	Togo		
Total partiel		19	14
États arabes	Oman		
Total partiel		1	
Asie et Pacifique	Afghanistan	Maldives	Australie
	Îles Cook	Népal	Maldives
	Îles Marshall	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Népal
	Maldives	Philippines	Papouasie-Nouvelle-Guinée
	Palau	Sri Lanka	Philippines
	Papouasie-Nouvelle-Guinée		Sri Lanka
	Philippines		Viet Nam
	Vanuatu		
	Viet Nam		
Total partiel		9	5
Europe de l'Est et Asie centrale	Arménie	Géorgie	Géorgie
	Géorgie	Ouzbékistan	République de Moldova
	République de Moldova	République de Moldova	
Total partiel		3	3
			2

<i>Région</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
Europe occidentale et autres pays	Luxembourg Pays-Bas Suisse	Belgique Liechtenstein Luxembourg Royaume-Uni	Australie Belgique Liechtenstein Nouvelle-Zélande
Total partiel		3	4
Amérique latine et Caraïbes	Antigua-et-Barbuda Bahamas Haïti Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay	Haïti Mexique Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay	Antigua et Barbuda Haïti Mexique Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay
Total partiel		6	5
Nombre total de donateurs ayant versé des contributions sous forme de financement pluriannuel		41	31
			32

Annexe 3

Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2008 à 2013

(En millions de dollars)

Année	Classement										
	1	2	4	5	6	3	7	8	9	10	
2008	Pays-Bas	Suède	Danemark	Norvège	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		Japon	Allemagne	Finlande	Espagne	Canada
	75,7	60,9	48,0	47,6	30,7		29,7	26,7	24,2	18,1	14,6
2009	Pays-Bas	Suède	Norvège	États-Unis d'Amérique	Danemark	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		Japon	Finlande	Allemagne	Espagne
	80,9	59,0	48,0	46,1	39,5		34,5	30,1	27,9	25,3	20,7
2010	Pays-Bas	Suède	Norvège	États-Unis d'Amérique	Danemark	Finlande	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		Japon	Espagne	Allemagne
	73,6	60,6	54,1	51,4	37,1		33,7	30,2	25,4	21,4	19,5
2011	Suède	Pays-Bas	Norvège	Finlande	Danemark	États-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		Japon	Allemagne	Canada
	69,4	59,9	55,7	40,6	37,5		37,0	30,9	25,4	22,0	17,9
2012	Suède	Norvège	Pays-Bas	Danemark	Finlande	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	États-Unis d'Amérique		Japon	Allemagne	Canada
	66,3	59,4	49,0	44,0	36,0		31,8	30,2	24,9	20,7	17,3
2013	Norvège	Suède	Pays-Bas	Finlande	Danemark	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	États-Unis d'Amérique		Japon	Allemagne	Suisse
	70,6	65,8	52,4	46,8	40,4		31,5	28,5	24,9	24,0	16,1

Annexe 4

**Ventilation des contributions que les pays de programme
ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer
l'exécution de leur propre programme**

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays de programme</i>	<i>Jusqu'en 2010</i>	<i>2011*</i>	<i>2012*</i>	Total
1. Algérie	461 214	310 455		139 205
2. Bahreïn	60 000			
3. Belize	48 997	49 843	79 309	
4. Bolivie (État plurinational de)	10 000		26 015	30 686
5. Botswana	717 311	81 522	78 329	74 906
6. Brésil	5 286 670		308 824	680 440
7. Cameroun	2 609 900		1 413 433	
8. République centrafricaine	89 989			
9. Chili	49 198			
10. Colombie	18 025 931	5 508 600	6 138 491	3 538 137
11. Côte d'Ivoire	3 908 587			
12. République dominicaine	1 026 698			
13. Égypte	2 309 984			
14. Guinée équatoriale	813 570			
15. Gabon	535 604	90 147	85 326	
16. Géorgie	1 923 940	704 023	449 441	1 461 067
17. Guatemala	24 902 280	1 161 401	1 638 779	3 140 415
18. Jamaïque	652 548	95 449		
19. Kazakhstan	28 900	100 000		
20. Liban	4 608 896	100 834	207 000	182 011
21. Libéria	30 000			
22. Madagascar	112 420	65 132		
23. Malaisie	800 000			
24. Mexique	13 523 335	133 788		
25. Mongolie		22 738		
26. Maroc	5 377 527	568 502		
27. Nigéria	4 444 082	1 016 344	3 156 882	1 668 842
28. Oman	473 059			645 000
29. Panama	825 102			
30. Paraguay	1 106 257			
31. Pérou	65 136 404			
32. Roumanie	117 130			
33. Sainte-Lucie	17 981			
34. Sao Tomé-et-Principe	136 111	67 896		
35. Sierra Leone	7 344 000	2 224 742	3 736 275	
36. Somalie				500 000
37. Afrique du Sud	64 612			
38. Suriname	316 921			
39. République arabe syrienne	10 111 311	1 087 786		

<i>Pays de programme</i>	<i>Jusqu'en 2010</i>	<i>2011*</i>	<i>2012*</i>	Total
40. Timor-Leste	23 000			
41. Tunisie	354 424			
42. Turques et Caïques	3 462			
43. Ukraine	482 693			
44. Uruguay	3 928 931	123 656	1 508 671	124 000
45. Venezuela (République bolivarienne du)	2 019 862	5 077 175	3 225 420	258 137
46. Yémen	732 357			
Total	185 551 201	18 590 031	22 052 196	12 442 845

Note : Veuillez noter que les chiffres pour 2011-2013 correspondent à des contributions.

Annexe 5

Fonds reçus par le FNUAP en 2013 pour les programmes conjoints dont il est l'agent d'administration

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Sommes reçues*</i>
Norvège	32 137 584
Canada	16 426 879
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	13 953 318
Pays-Bas	2 325 000
Suède	1 970 564
Italie	1 963 351
Finlande	1 261 872
ONU Femmes	1 033 894
Luxembourg	1 021 711
Islande	268 962
Irlande	135 870
Total	72 499 006

* Chiffres provisoires.